



Pensé – conçu et réalisé par Laurent JOUQUAND. Avec la participation de Marcel TOSTIVINT RESLOU, Laurent TOSTIVINT, Jean BUAN, Marcel RENAI, J-C FILLAUT, Daniel MONNIER, La commune de MINIAC SOUS BECHEREL

## ■ ■ ■ Permanences à la Mairie :

Le Maire Daniel MONNIER, le lundi de 09 h à 11 h et sur RDV pendant les jours ouvrables

**Les Adjointes, uniquement sur RDV :**

- 1<sup>ère</sup> adjointe : Chantal BUAN le jeudi de 11 h à 12 h
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Bruno LAUBRETON le Samedi de 10 h 30 à 11 h 30
- 3<sup>ème</sup> adjoint : Alain DELAHAYE le vendredi de 11 h à 12 h
- 4<sup>ème</sup> adjoint : Dominique GOUAILLIER le lundi de 11 h à 12 h

## ■ ■ ■ Heures d'ouverture :

**MAIRIE :**

Lundi et Jeudi de 09 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Mardi et Jeudi de 09 h à 12 h 30

**AGENCE POSTALE :**

Les mardi – jeudi – vendredi et samedi de 09 h 30 à 12 h

**BIBLIOTHEQUE :**

Les mardi, mercredi et jeudi de 16 h à 18 h et samedi de 10 à 12 h

Bulletin d'informations communales diffusé gratuitement en 350 exemplaires

Directeur de Publication : Daniel MONNIER Maire

Rédaction : Chantal BUAN - Patricia MAURAIIS - Marie France TUAL - Dominique GOUAILLIER

Réalisation : Mairie de MINIAC SOUS BECHEREL

Tél. 02 99 66 82 71 - Fax 02 99 66 83 76 - E-mail : secretariat.miniac@wanadoo.fr

Imprimerie du Rimon - 35230 Noyal-Châtillon S/Seiche

## Sommaire

<b>Le mot du maire</b> .....	<b>2</b>
<b>Etat civil</b> .....	<b>3</b>
<b>Urbanisme</b> .....	<b>3</b>
<b>Dates à retenir</b> .....	<b>4</b>
<b>Informations diverses</b> .....	<b>4</b>
<b>Les sapeurs-pompiers</b> .....	<b>6</b>
<b>Rennes Métropole</b> .....	<b>6</b>
<b>Bibliothèque municipale</b> .....	<b>8</b>
<b>La vie des associations</b> .....	<b>9</b>
<b>Divers</b> .....	<b>15</b>

# ■ ■ ■ **Le mot du Maire :**

**LE MONDE LIBRE PARLE AU MONDE LIBRE,**

**Je répète**

**LE MONDE LIBRE PARLE AU MONDE LIBRE :**

*« Les sanglots longs des violons de l'automne bercent mon cœur d'une langueur monotone ».*

C'est par ce message du 05 juin 1944, que la France Libre s'adressait à la France et au Monde Libre pour les délivrer du joug nazi.

2015 a été une année d'atrocités pour la France et les pays libres. Chez nous, environ 200 victimes innocentes et plus de 500 blessés sont recensés, soit qu'ils représentaient un monde libre par leur écriture, leur action, leur pensée, soit tout simplement parce qu'ils étaient libres de venir là où bon leur semblait, de se retrouver entre copains devant un verre ou écoutant leur musique.

**POURQUOI EN SONT ILS VENUS A CE STADE ?**

Personne ne le sait, ni le pourquoi, ni le comment. Ils ont été endoctrinés par ces barbares se référant à l'Islam. Cette religion, ayant de nombreux points communs avec le Christianisme, est une religion de PAIX. L'idéal à « ces paumés » est la mort en martyr alors que pour nous, libres, l'idéal est la vie.

« LA PEUR N'EVITE PAS LE DANGER ». Devant ces semeurs de terreur, restons debout et vaquons à nos occupations quotidiennes. La plus belle chose que nous pouvons leur adresser est d'ignorer la terreur et la haine qu'ils veulent semer. Soyons la France libre, mais restons vigilants mais également accueillants. La différence est une chance pour un monde libre.

La France est plurielle, rebelle, sensuelle, fidèle et plus que jamais éternelle.

Nous avons fait bloc. Toute religion, parti politique, nationalité, couleur de peau, etc. ont fait une chaîne de l'amitié et je souhaite que cela dure. C'est mon vœu le plus cher.

Il n'est pas une journée où j'ai une pensée pour toutes ces victimes, également pour leur famille, amis, qui souffrent dans leur cœur et dans leur chair et ce jusqu'à la fin de leur vie et de tous ces réfugiés qui fuient la dictature pour trouver un monde meilleur.

**OUBLIONS UN INSTANT 2015, PASSONS à 2016**

Que cette année soit pour vous et pour vos proches une année de bonheur, de joie, de santé et d'espérance. Je pense particulièrement à « nos anciens » qui souffrent et sont souvent dans la solitude. Sachez que nous ne vous oublions pas.

Encore bonne année 2016 dans l'espérance d'une meilleure année.

Le Maire  
Daniel MONNIER

## ■ ■ ■ *Etat-civil*

### Naissances :

- **Gabin BELTRAM**, né le 06 février 2015 à SAINT GREGOIRE, le Bénéfice,
- **Mathis EVEN**, né le 21 avril 2015 à RENNES, 2 allée du Clos Poulain,
- **Jenna LACOLOMBE FLAMAND**, née le 30 avril 2015 à St Grégoire, 27 Lotissement le Roset,
- **Loen VILBOUX**, né le 10 mai 2015 à ST GREGOIRE, 02 rue du Verger,
- **Ylann HOMO**, née le 14 juillet 2015 à ST GREGOIRE, 17 lotissement Le Roset,
- **Elvan SIMON**, né le 15 juillet 2015 à RENNES, 18 Greffier,
- **Gaël SIMON**, né le 15 juillet 2015 à RENNES, 18 Greffier,
- **Lison HOUEE**, née le 15 juillet 2015 à RENNES, 43 La Clairais,
- **Louisa HAIGRON**, née le 25 septembre 2015 à RENNES, 14 la Rabine,
- **Thalia HAGUET**, née le 11 novembre 2015 à St GREGOIRE, 08 Le Pont Caret.

### Mariages :

- **Le 30 mai 2015** : Mickaël CHESNEL et Ophélie GUIHÉRY, 19 Bourdon,
- **Le 27 juin 2015** : Florent JOUET et Sophie ROCHEFORT, 9 la Pommardière,
- **Le 07 novembre 2015** : Philippe BERROU et Annick MONNIER, 22 allée du Bas Verger,
- **Le 17 octobre 2015** : Noces d'Or de Jean Claude RICHOUX et Thérèse JOSSELIN, le Clos Férial.

### Décès :

- **Le 16 mars 2015** : Delphine CHENU, épouse LEMARCHAND, allée du Clos Poulain
- **Le 10 août 2015** : André GUILLAUME, Les Pinsots.

## ■ ■ ■ *Urbanisme*

### Permis de construire :

- **VASSAL Tom** : rénovation maison à la Hardouinais,

- **LELIEVRE Mathieu et FERRET Marlène** : construction maison rue des Courtus,
- **PESTEL Claude** : construction bâtiment et garage, le Fresne,
- **GOISBEAU Céline et EFFRAY Pauline** : construction atelier et chenil, la Maison Blanche,
- **EARL Les Louages** : construction porcherie engraissement et post-sevrage, 4 les Louages,
- **EVEN René** : construction d'une bergerie, 2 les Marcades,
- **DUPUITS Vincent** : construction d'un garage, 2 rue de l'Eglise.

### Déclaration préalable :

- **LE HENANFF – JOURDEN** : changement d'huissieries, 18 le Coudray,
- **LEFEBVRE Samuel** : changement de fenêtres, 7 rue de RENNES,
- **LECHAUSSEE Pierrick** : pose de panneaux photovoltaïques, Les Marcades,
- **ROBERT Emile** : ouverture porte de service, 19 lotissement du Roset,
- **GAIGNERIE Jean Christophe** : pose de panneaux photovoltaïques, 4 impasse de Lerquenoux,
- **BOCHER LE MEUR** : changement de fenêtres et portes, 10 rue du Verger,
- **EARL de MONTIFAULT** : création de deux fosses d'homogénéisation (traitement) Montifault.

### Permanence :

**Conseillers Départementaux** à 15 heures à la Mairie de MINIAC SOUS BECHEREL :

**Mme Marie DAUGAN** :

- Mardi 1<sup>er</sup> mars 2016
- Mardi 06 septembre 2016

**Mr Pierre GUITTON** :

- Mardi 03 février 2016
- Mardi 07 juin 2016
- Mardi 06 décembre 2016

**Mr François ANDRE**, Député, se tient à votre disposition à sa permanence, 2 rue du Languedoc à RENNES, tél : 02 99 33 03 02 - courriel : fandre@assemblee-nationale.fr

## ■ ■ ■ Dates à retenir

- **Samedi 5 mars 2016** à 20 heures 30 : Théâtre à Bécherel par les Joyeux Grillons,
- **Dimanche 6 mars 2016** à 14 heures 30 : Théâtre à Bécherel par les Joyeux Grillons,
- **Samedi 12 mars 2016** à 20 heures 30 : Théâtre à Bécherel par les Joyeux Grillons,
- **Dimanche 13 mars 2016** à 14 heures 30 mn : Théâtre à Bécherel par les Joyeux Grillons,
- **Lundi 18 avril 2016** : Concours de belote à St Pern par le club de la Détente,
- **Dimanche 08 mai** : Commémoration 1945,
- **Samedi 28 mai 2016** : CENTENAIRE Grande Bataille de 1916,
- **Samedi 11 juin 2016** : Repas intercommunal organisé par le CCAS de la Chapelle Chaussée,
- **Samedi 25 juin 2016** : Fête de la St Jean par le comité des fêtes,
- **Lundi 26 septembre 2016** : Concours de belote à St Pern par le club de la Détente,
- **Dimanche 13 novembre 2016** : Armistice de 1914,
- **Samedi 17 décembre 2016** : Arbre de Noël pour les enfants par le comité des fêtes.

## ■ ■ ■ Informations diverses

### Quelques conseils et rappels

La commune de MINIAC SOUS BECHEREL possède son site internet : Consultez-le, il est à votre disposition : [www.mairie-miniac-sous-becherel.fr](http://www.mairie-miniac-sous-becherel.fr)

### Soyez Vigilents : Information Etat-civil

De plus en plus des communes proposent d'effectuer en ligne les demandes d'Etat-Civil. Néanmoins, il faut faire très attention aux escroqueries ! De nombreux sites privés, paraissant officiels, vous demandent une contribution financière (ex. : [annuaire-mairie.fr](http://annuaire-mairie.fr) - coût 29,90 €) payable par carte bancaire sans que jamais vous ne receviez les documents demandés en retour. Les sites officiels des mairies ne vous demanderont jamais plus que le règlement des frais postaux. Si vous avez un doute, n'hésitez surtout pas à contacter la mairie.

### Le nouveau bien-être dans l'agglomération

L'équipe municipale, le CCAS ont, depuis les élections, commencé à satisfaire vos demandes, à savoir

créer des animations et des lieux de rencontres sur notre commune.

C'est ainsi qu'un terrain de pétanque a été créé par des élus et des bénévoles, il se situe derrière le mur de l'ancien presbytère. Il a été agrémenté de deux bancs acheté par le CCAS.

Des jeux d'enfants ont été placés sur la pelouse devant la nouvelle bibliothèque qui a été installée au rez de chaussée de l'ancien presbytère afin d'avoir un espace convivial plus grand. Au printemps des tables et chaises viendront compléter cet espace de détente ; vous pourrez ainsi, par exemple, feuilleter un livre tout en surveillant les jeux de vos enfants.

Pour le bien-être de nos aînés, nous avons installés des bancs dans différents endroits du cimetière.

Le comité des fêtes vient nous prêter main forte en organisant diverses manifestations tel rando-chataignes, feu Saint Jean et Noël des enfants (voir leur article).

L'équipe municipale constate que peu de Miniacois viennent utiliser ces installations. Nous souhaiterions continuer ces aménagements à condition que vous les utilisiez car nous ne voulons pas créer des espaces festifs fantômes.

Pour ce faire et afin de continuer à satisfaire vos désirs, nous avons créé une boîte à idées afin que vous puissiez nous mettre vos souhaits qui seront étudiés et réalisés dans la mesure du possible.



### ■ Pensez à nos enfants et aux vies de vos proches :

Malgré une sécurisation de l'agglomération, certains conducteurs bravent toujours la vitesse. Il n'est pas rare de voir une très grande vitesse enregistrée par le radar pédagogique. Sachez que des contrôles de vitesse sont réalisés par la gendarmerie et vos points risquent de s'envoler, voire le retrait immédiat de votre permis et l'amende.

Si la vitesse n'est pas réglémentée par arrêté sur nos routes de campagne, sachez que nous devons la réduire en raison des circonstances et surtout au niveau de nos hameaux.

### ■ Chemins de randonnée :

Nous possédons environ 25 kms de chemins de randonnées sur notre commune. Ils sont très bien entretenus par l'association DECLIC, et sont très fréquentés par des marcheurs venus d'horizons assez lointains.

Par arrêté communal du 08 décembre 2006, faisant suite au décret n° 92-259 du 20 mars 1992 ; Ils sont formellement interdits aux véhicules à moteurs (quad), sauf engins agricoles et engins de nettoyage. Le passage fréquent d'engins à moteur (jusqu'à huit à se suivre) détériore sérieusement ces chemins.

### ■ Élagage des arbres :

Si l'élagage des arbres sous les lignes à haute tension s'effectue par l'ERDF, il n'en est pas de même pour nos lignes desservant nos habitations et les lignes téléphoniques. Nous devons couper les branches sous ces lignes. En cas de coupure due à ce manque, l'EDF ou France Télécoms peuvent facturer les travaux et réparations.

Pensons également à élaguer nos arbres dont les branches pendent sur les routes.

### ■ Le ramassage des ordures :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue tous les mercredis. **En ce qui concerne les sacs jaunes, le ramassage est effectué, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le jeudi des semaines impaires.**

**LE DEPOT DE TOUS VOS SACS (NOIRS OU JAUNES) DOIT S'EFFECTUER AU PLUS TOT LA VEILLE DU PASSAGE, C'EST A DIRE LE MARDI SOIR pour les ordures ménagères OU LE MERCREDI SOIR pour les sacs jaunes. Ces sacs sont souvent détériorés par les chiens, chats ou les nuisibles (renards, blaireaux, etc.).**

### ■ Animaux errants :

De nombreux chiens errent en campagne ou dans l'agglomération. Nous rappelons que ces animaux doivent être attachés ou parqués dans l'habitation de leur propriétaire. En cas d'accident, le propriétaire sera tenu responsable et si l'animal est mis en fourrière, sa reprise sera à sa charge.

### ■ Tranquillité publique :

Afin de respecter la tranquillité publique, la tonte des pelouses est proscrite, avec des appareils thermiques, le dimanche, particulièrement dans les agglomérations et hameaux.

La plupart des gens travaillent en journée et se

reposent la nuit. Certaines professions sont dans l'obligation de travailler la nuit et de se reposer le jour. Afin de respecter leur tranquillité pendant leur sommeil, ne laissez pas vos animaux domestiques faire ce qu'ils veulent (aboiements) et particulièrement pendant vos absences.

### ■ Les frelons asiatiques :

Plusieurs nids de frelons ont été recensés sur la commune de MINIAC. En général, ils se situent en haut des arbres et ne sont découverts qu'à l'automne (chute des feuilles). Ne tentez pas de détruire ces nids par vos propres moyens, car il y a risque d'agressions voire mortelle et la totalité du nid n'est pas détruit (reines). Faites appel à une entreprise spécialisée (N° de téléphone en mairie).

Sur le chemin de randonnée de Rusa, un nid a été recensé. Il était à 12 mètres de hauteur et mesurait 1,20 m de haut, sa circonférence était de 70 cm et il s'est construit en une quinzaine de jours.



Photos Joseph CARESMEL

## ■ ■ ■ Les sapeurs pompiers

Les sapeurs-pompiers d'IRODOUER et BECHEREL interviennent en premier lieu sur notre secteur 24H/24. Ils sont relayés, si nécessaire, par le SDIS d'ILLE ET VILAINE. Leur devise est « Sauver ou périr ».

Malgré le faible effectif, surtout à BECHEREL, ils sont toujours présents lorsque vous composez le 18 ou le 112. Si vous vous sentez une âme de pompier et que vous avez un peu de temps pour rendre service à votre prochain, rejoignez-les. Ils vous attendent !

## ■ ■ ■ Rennes Métropole

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, RENNES METROPOLE est devenu LA METROPOLE de RENNES.

Conformément aux diverses lois ( NOTRE- ALUR, etc...), à compter du 1er janvier 2015, la Métropole de RENNES a pris en compte :

- La voirie,
- L'assainissement,
- L'eau potable.

Pendant deux ans (2015 et 2016), la commune suit les travaux effectués sur les transferts ci-dessus. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence de la Métropole de RENNES sera pleine et entière concernant ces transferts.

Concernant l'eau potable, la Métropole de RENNES va uniformiser sur huit ans environ, le prix de l'eau. Pour MINIAC SOUS BECHEREL, l'étude montre que le prix de notre eau potable va diminuer.

### Travaux financés par Rennes Métropole en 2015

#### ■ La voirie :

La Métropole de Rennes, en 2015 a financé la réfection de la route de Saint Rémy. Cette réfection a été faite, après curage des fossés, avec un enrobé à froid.

A la demande de M. LE HENANFF du Coudray et en raison de l'infiltration très importante des eaux de pluie (collecte des constructions environnantes) dans sa maison en rénovation, la METROPOLE de RENNES a financé le busage du fossé derrière sa maison.

A notre demande, et en raison des vitesses enregistrées en agglomération, la Métropole de RENNES a participé au financement de la mise en sécurité dans l'agglomération.

C'est ainsi que les limites de l'agglomération ont été mises en place :

- Rue du Verger,
- Rue de la Fontaine,
- Rue de l'Ecole,
- Route de Lessard,
- Route de la Billette,

La mise en place de ces panneaux délimite l'agglomération est impose la vitesse à 50 kms/h à l'intérieur.

#### ■ La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), a :

- Sur le CD 220, la vitesse de 50 kms/h est étendue jusqu'à la route de la Billette (déplacement du panneau),
- Sur le CD 68, la vitesse de 50 kms/h est étendue entre le lotissement de la Forge et les Marcades (déplacement du panneau),
- Mis en place des ralentisseurs sur les CD 220 et 68,
- La sécurisation de l'agglomération va se poursuivre, elle est programmée pour se terminer en 2019, (environ deux cents mille euros),

Des responsables de la voirie de la METROPOLE de RENNES se déplaceront à partir du 11 janvier 2016 (pour une durée de 2 mois) afin d'établir une photographie de l'état des routes de MINIAC SOUS BECHEREL.

### Travaux financés par la commune de Miniac sous Bécherel en 2015

En 2015, malgré une forte diminution de la dotation de l'ETAT, de divers administrations et autres, la commune a entrepris, sur son propre budget, divers travaux, à savoir :

#### ■ Le Columbarium :

Le Columbarium, après concertation avec différents élus et vendeurs se situe au « bas » du cimetière, dans le grand carré, sur la partie gauche. Il occupe une douzaine d'emplacement de tombes. Des « cavurnes » sont réservés le long de la clôture.

Cet espace funéraire, en granit gris et rose, construit par la Société GRANIMOND (8.000 euros) comprend 12 cases pouvant recevoir 24 urnes (deux par cases), et un Jardin du Souvenir. Afin d'en réduire le coût, le dallage a été posé par les adjoints de la commune et un fleurissement est prévu.

Par délibération du conseil municipal, le prix est fixé comme suit :

#### Case pouvant recevoir deux urnes :

- Concession sur 20 ans : 500 euros,
- Concession sur 30 ans : 750 euros,
- Concession sur 50 ans : 900 euros,

### **CAVURNE au Sol :**

Concession 30 ans : 140 euros,

Concession 50 ans : 200 euros.

### **Jardin du Souvenir (dispersion des Cendres) :**

Gratuit.

**Droit de pose plaque souvenir sur pupitre : 50 euros.**



### **■ L'informatique :**

Suite à la dématérialisation obligatoire de la comptabilité (signature électronique) et documents administratifs, la commune a été dans l'obligation de changer tout son matériel informatique et téléphonique. Le nouveau photocopieur couleur, très performant pour la commune de MINIAC SOUS BECHEREL, a été acheté, pour des raisons de coût, directement chez le fabricant RICOHFRANCE.

### **■ La cantine :**

Dès le 02 janvier 2015, le Conseil général d'Ille et Vilaine avisait les communes qu'il organisait un « plan de relance » pour que l'économie du pays soit à nouveau performante. Les dossiers devaient être « ficelés » avant le 31 janvier de la même année, le conseil général octroyant des subventions.

La tranche 3 de l'école de MINIAC (construction cantine) a été proposée et après de nombreuses discussions concernant l'octroi de subventions, la commune a obtenu 40% par l'ETAT et 20 % par le département. Actuellement nous attendons une subvention de la Région.

Le prix de la cantine s'élève à 400.000 euros HT, (hors ameublement et vaisselle).

Cette construction commencée fin 2015 devra être prête pour les vacances de la Toussaint 2016.

### **■ Lotissement du clos de la vigne :**

Afin de financer la construction de la nouvelle école, les travaux prévus pour la voirie du lotissement du Clos de la Vigne avaient été reportés.

A compter du mois d'avril 2015, ces travaux ont repris mais ils ont été « stoppés » sur le champ car les canalisations d'eau potable n'étaient pas enfouies conformément à la législation actuelle. Ces travaux

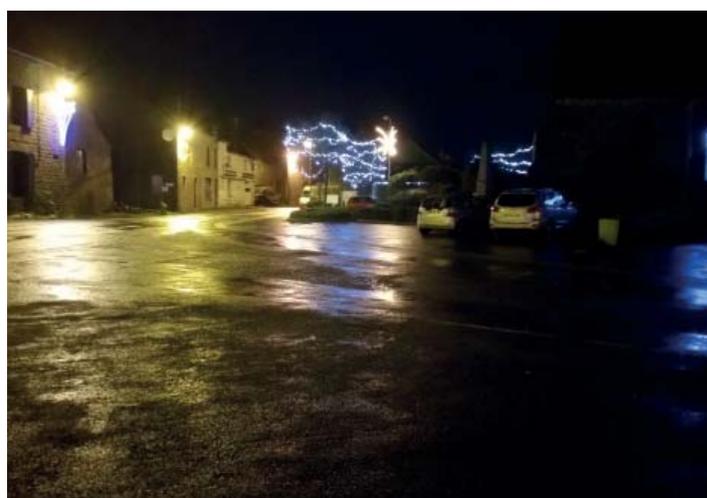
ont repris au mois de décembre, mais il reste encore l'éclairage public.

Il reste à budgéter les deux parkings et les espaces verts.

### **■ Le fleurissement et illuminations de Noël :**

Afin d'égayer l'agglomération, au cours du printemps 2015, la commune a fait l'acquisition de pots de fleurs, modernes et visibles. Ces pots restent en place l'hiver et des tulipes y ont été plantées. D'autres achats vont avoir lieu dès le printemps.

Noël devant être joyeux, la commune a fait l'acquisition de nouvelles illuminations en remplacement des anciennes. Ces nouvelles illuminations sont conformes à la nouvelle législation et ne sont pas énergivores (lampes LED). Comme pour les pots de fleurs, nous allons pour la fin 2016, poursuivre nos achats et, dans la mesure de nos moyens financiers, illuminer en partie le CD 220. Tous ces achats proviennent de produits soldés à 50 %. Il est envisagé, avec des matériaux de récupérations (palettes, etc...) de rendre le pourtour de l'église plus attractif.



## Travaux prévus en 2016

### ■ Par Rennes Métropole :

Réfection de la rue de la Fontaine, avec renouvellement et enfouissement des réseaux, avec une allée piétonne.

### ■ Par la commune de Miniac Sous Bécherel :

- Changement des volets du Presbytère,
- Aménagement des entrées du cimetière pour les personnes à mobilité réduite,
- Réfection des joints sur murs de la Mairie,
- Poursuite fleurissement du bourg, aménagement de la cantine (tables - chaises et vaisselle).

## Recueillement le 15 novembre

Suite aux attentats odieux commis le vendredi 13 novembre 2015 à PARIS, à la demande du maire, les anciens combattants, les conseillers municipaux et de nombreux habitants de la commune se sont retrouvés place Constant Gendrot pour observer une minute de silence et ils ont entonnés la Marseillaise.



## ... Bibliothèque municipale

Inscription gratuite ! Emprunt de 3 livres pour 3 semaines et par personne. Livres-CD, fonds jardinage et plantes, grainothèque, fonds petite enfance. Deux ordinateurs sont toujours à votre disposition (internet, jeux...)

En partenariat avec la Médiathèque Départementale, nous pouvons réserver pour vous des ouvrages spécifiques (thème, auteur, série...). N'hésitez pas à demander !

## Derniers achats 2015 (romans adultes)

Angot, Christine	<i>Un amour impossible</i>
Chanter, Catherine	<i>Là où tombe la pluie</i>
Frèche, Emilie	<i>Un homme dangereux</i>
Hornby, Nick	<i>Funny girl</i>
Ismailov, Hamid	<i>Dans les eaux du lac interdit</i>
Johnson, Craig	<i>Molosses</i>
Khadra, Yasmina	<i>La dernière nuit du Rais</i>
Maubert, Frank	<i>Les uns contre les autres</i>
McKeon, Darragh	<i>Tout ce qui est solide se dissout dans l'air</i>
Mordillat, Gérard	<i>La brigade du rire : ce que nous sommes</i>
Örn Noróðahl, Eiríku	<i>Illskale mal</i>
Raufast, Pierre	<i>La variante chilienne</i>
Searles, John	<i>Pitié pour leurs âmes</i>
Suaudeau, Julien	<i>Le Français</i>
Vigan, Delphine de	<i>D'après une histoire vraie (Prix Renaudot)</i>



## Prix des incorruptibles (ados)

Carteron, Marine	<i>Les Autodafeurs Tomes 1/2/3</i>
Edgar, Silène	<i>14-14</i>
Prévost, Guillaume	<i>Force noire</i>

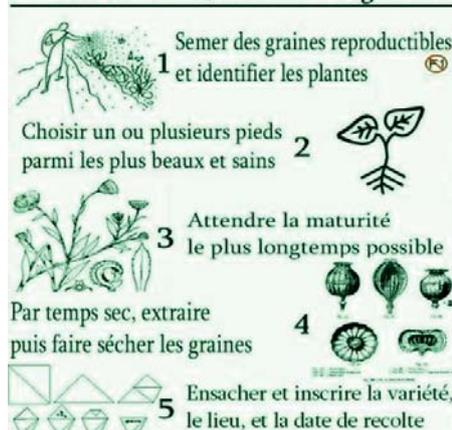
## Jardinage

### ■ GRAINOTHEQUE : c'est une nouveauté sur Miniac !

Graines de fleurs, de légumes sont déposés à la bibliothèque. Et librement, selon les envies, on peut prendre ces graines...qui l'année suivante donneront à leur tour et pourront revenir à la grainothèque. Toujours sur le principe du partage, du local et contre les graines stériles !

plus d'infos sur : <http://grainesdetroc.fr>

### Faire ses semences, c'est facile et gratuit !



## ■ Bourse aux plantes

BOURSE AUX PLANTES (mars-avril) Prévoyez vos plants et boutures pour l'échange de printemps ...

► Pour consulter l'agenda des trocs dans la région : [www.troc-aux-plantes.com](http://www.troc-aux-plantes.com)

## Bébé bouquine

Une fois par mois le samedi matin. Rendez vous lecture pour les tout-petits de 0 à 3 ans avec Solène. Une animation gratuite organisée par le Syndicat Intercommunal de la petite enfance.



Renseignements : 02 99 68 27 52

## Bébé lecteurs

Ouverture réservée aux petits 0-3 ans les 1<sup>er</sup> mardi du mois. Parents, assistante maternelles, grand parents, venez avec vos petits lire des histoires et découvrir les livres... prochains rendez vous mardi 2 février, mardi 1<sup>er</sup> mars... de 10h00 à 11h30

## Parler bambin

Une sélection de livres pour les tout-petits (0-3 ans) a été mise en place sur le réseau des bibliothèques, avec l'aide du département. Des livres pour accompagner le développement du langage et favoriser l'éveil et le bien-être des tout-petits. Plus de renseignements dans les bibliothèques et à la Maison de l'enfance de Romillé



## Vacances scolaires

Rendez-vous pour jouer ensemble ! Jeux de société, casse-tête, jeux de cartes : amenez vos amis et/ou vos jeux préférés...

## Permanence le mercredi

Les bénévoles de la commune tiennent la permanence du mercredi après-midi. Un moment de détente, de lectures ou de jeux accessible à tous, de 16h à 18h. Espace jeux pour les enfants dans le jardin du Presbytère. Pour rejoindre l'équipe, participer à la vie de la bibliothèque, pour faire plaisir aux petits et aux grands, prenez contact avec Katell !

► Pour plus d'infos sur la bibliothèque, rendez-vous sur le site de la commune

## HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi/mercredi/jeudi 16h00 - 18h00  
Mardi 10h00-11h30 (1er mardi du mois)  
Samedi 10h00 - 12H00

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

6, route du Presbytère 02 99 66 78 36  
bibliothequeminac@orange.fr  
<http://mairie-miniac-sous-becherel.fr>

*Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 !*

## ... La vie des associations

L'association est la réunion de plusieurs personnes pour un but ou un intérêt commun. C'est également un groupement permanent de personnes en vue d'un objet qui n'est pas exclusivement ou principalement d'ordre patrimonial.

L'association est composée d'un bureau (Président - secrétaire - trésorier - membres permanents) et personnes membres de l'association. Elle ne peut vivre que par des subventions, des cotisations et des recettes.

Le rôle du bureau est d'organiser et de gérer l'association. La participation active de l'ensemble des membres est nécessaire afin qu'il se crée une dynamique dans le groupe.

A Miniac sous Bécherel, plusieurs associations, à but non lucratif, régies par la loi de 1901, existent et nous pouvons en être fiers.

## Le club de la détente

Il est composé de 46 cotisants et fait partie de GENERATIONS MOUVEMENTS.

Sa principale activité est la belote. Ce club se réunit le jeudi après-midi, semaines impaires, dans une salle de la mairie. Au cours de l'année écoulée, de nombreuses manifestations ont été organisées, ce qui a permis de financer deux sorties.

## ■ Manifestations au cours de l'année 2015 :

- **Le 11 mars 2015** : Repas tête de veau,
- **Le 30 mars 2015** : concours de belote salle polyvalente de St Pern,

- **Le 03 juin 2015** : Sortie au lac de Guerlédan,
- **Les 21 et 22 septembre 2015** : sortie sur les plages du débarquement avec la visite du 1<sup>er</sup> sous-marin nucléaire français « Le Redoutable »,
- **Le 28 septembre 2015** : concours de belote salle polyvalente de St Pern,

Le 07 novembre 2015 : repas annuel du club. Le jeudi 21 janvier 2016, le club de la Détente organise son assemblée générale à 14 heures 30 mn avec élection du nouveau bureau.






# LE REDOUTABLE

Un seigneur des mers au repos à Cherbourg  
A Lord of the seas at rest in Cherbourg

<b>Type</b>	SNLE	Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins
	SSBN	Nuclear ballistic missile submarine

Project began	1964
Launched	29 March 1967
Began active service	1971
Disarmed	1991
Began public service	29 April 2002

Longueur	128 mètres
Largeur	10,60 mètres
Tirant d'eau	10 mètres
Masse	8 000 tonnes

Length	128 metres
Width	10.60 metres
Draught	10 metres
Mass	8 000 tonnes

Le Redoutable a quelques minutes de son lancement (1967)

Le Redoutable just a few minutes before being launched (1967)

29 mars 1967 - Lancement à Cherbourg en présence du Général de Gaulle

Visite du Redoutable - Photos Joseph CARESMEL



Sortie au lac de GUERLEDAN- Photos Joseph CARESMEL



Sortie sur les plages du débarquement - Photos Joseph CARESMEL



## Les joyeux Grillons de Miniac

La troupe de théâtre « Les Joyeux Grillons de Miniac » vous souhaite une bonne année 2016.

Et remercie les habitants de Miniac qui nous soutiennent depuis de nombreuses années en venant à chacune de nos représentations.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, 15 personnes sont membres permanents de l'association (6 adultes et 9 jeunes de 9 à 15 ans). Trois personnes nous aident à préparer, transporter, monter et démonter les décors à Bécherel.

Avec le soutien de la municipalité nous continuons à faire vivre cette association elle a un besoin urgent de nouveaux adhérents avec de nouvelles idées pour pouvoir continuer et la maintenir dans le temps. Alors profitez des représentations, pour venir discuter avec nous pendant l'entracte ou à la fin du spectacle.

### ■ Dates de représentations pour l'année 2016 :

- samedi 5 mars à 20h30
- Dimanche 6 mars à 14h30
- Samedi 12 mars à 20h30
- Dimanche 13 mars à 14h30

Toutes les représentations sont jouées au théâtre de BECHEREL.

**Tarifs entrées :** 6 € pour les adultes et 3.50 € pour les enfants de -12 ans.

### ■ Deux pièces au programme :

**Par les jeunes :**

*VOUS ÊTES PREVENUS* de Francis **POULET**

*Défilé de prévenus au tribunal de simple police : Ernest comparait pour avoir conduit en état d'ivresse, un véhicule «emprunté» et avoir eu six accidents d'affilée, dont le premier et non des moindres est d'avoir heurté un panneau publicitaire. «Boire ou conduire, il faut choisir...». Camille, lui, comparait pour s'être fait prendre au radar, à 220 km/h. sur l'autoroute. Non content de cette infraction, il tente de corrompre les magistrats en leur offrant saucisson, beaujolais, et places de spectacle...*

*Quant au couple Lecochu : Emma et Eugène s'accusent mutuellement de se tromper. A la barre, ils mènent - en compagnie de leur fille Désirée - un incroyable cirque, dont le pauvre gendarme fait les frais.*

**Par les adultes :**

*LE TROU DE LA SECU* de Jean-Paul **CANTINEAUX**  
*Résumé: Tout ce dont vous vous êtes toujours doutés sur le trou de la Sécu sans avoir jamais osé l'exprimer; Le Dr Pierre Sacrin, médecin généraliste, et Gisèle Trobio, naturopathe, partagent la même salle d'attente et la même secrétaire. Ils ne partagent d'ailleurs rien d'autre : conceptions de la santé, méthodes de soins, agendas, durées de consultations, tarifs, conventionnement sécu...*

*Dans ce contexte, la salle d'attente va-t-elle pouvoir rester un terrain neutre bien longtemps ? Surtout lorsque les patients prennent parti et se mettent à jeter de l'huile sur le feu.*

### Contacts :

André **ROCHFORT** - Tél : 06 30 45 04 01  
ou [andre.rochefort-page@wanadoo.fr](mailto:andre.rochefort-page@wanadoo.fr)



## SPORT – CLUB DE GYM

Reprise des cours du club de Gymnastique Volontaire de BECHEREL le **mardi 5 janvier 2016**.

Lors de sa création en 1976 notre club était la seule possibilité de pratiquer une activité physique sans avoir à se déplacer en ville. Actuellement, dans de nombreuses communes voisines, on voit fleurir de nouveaux clubs avec des activités « tendances ». Malgré tout, le club se maintient. Actuellement nous comptons 23 licenciés.

Le mardi soir, notre coach Snézana anime un cours d'une heure de sport. Chaque séance est différente afin d'offrir à tout le monde une prestation diversifiée : step, renforcement musculaire, LIA, ateliers. Les cours sont organisés toute l'année sauf en période de vacances scolaires.

En ce mois de janvier nous organisons une seconde période d'inscription avec une **réduction de 20 % sur le tarif initial**. Il reste encore des places disponibles.

Après les fêtes, venez vous remettre en forme chaque mardi à partir de 19h30 à la salle des Hauts Lieux de Becherel !!!

**Contact : Martine 06 19 78 36 78**

## Le comité des fêtes

L'année 2015 est passée très rapidement. Si le comité des fêtes a organisé des manifestations qui ont attiré beaucoup de monde, quelques idées n'ont pu voir le jour faute de temps.

Pour la deuxième année consécutive, un grand feu a été allumé pour célébrer la Saint-Jean. Contrairement à l'année dernière, et pour notre plaisir, le beau temps était au rendez-vous.

L'après-midi était consacré aux jeux et une petite randonnée en fin de journée a permis de profiter agréablement de ce soleil. Trois musiciens sont ensuite venus animer la soirée. L'ambiance était sympathique.



Feu de la Saint Jean et Randonnée Châtaignes -  
Photos Joseph CARESMEL

Plus calme mais tout aussi agréable, la rando châtaignes du 11 novembre a permis à une quarantaine de personnes de se retrouver et d'échanger durant un après-midi sur les chemins de Miniac. Là aussi, la météo était clémente et pour certains, le tee-shirt était de rigueur. La bolée a donc été très appréciée à l'arrivée, surtout avec les gâteaux que certains avaient amenés. Quant aux châtaignes, on leur avait prédit qu'elles ne passeraient pas l'hiver...

Enfin, il y a quelques jours, le samedi 19 décembre a été l'occasion d'offrir aux enfants de Miniac-sous-Bécherel un après-midi festif et solidaire. Au programme, une petite promenade, un tour en calèche avec le Père Noël, un goûter, et pour finir cette journée, les contes de Marie-Chiff'mine ont fait rêver les petits et les grands.

Un vin chaud était offert aux adultes après le spectacle, des gâteaux et boissons aux enfants.

A cette occasion, comme l'an passé, il a été demandé aux enfants d'apporter un jouet, un livre,... dont ils ne se servaient plus au bénéfice du Secours Populaire.

Si la présence d'une soixantaine d'enfants avait de quoi réjouir, nous les remercions également pour leur générosité.

2016 devrait certainement voir ces manifestations se reproduire, avec en plus, nous l'espérons, quelques nouvelles que nous avons l'intention de réaliser cette année.

Le comité des fêtes est une association ouverte à tous, et si vous avez une idée, un projet, quelle qu'en soit la taille ou l'ampleur, n'hésitez pas à venir nous en parler. Peut-être pourrions-nous la réaliser avec vous.



Noël des enfants du Comité des fêtes - Photos Joseph CARESMEL

## Association des parents d'élèves



R.P.I. DE BÉCHEREL, CARDROC, LONGAULNAY, MINIAc S/S BÉCHEREL

L'Association des parents d'élèves (A .PE.) est une association loi de 1901, composée de parents du regroupement pédagogique intercommunal public de Bécherel, Cardroc, Longaulnay et Miniac-Sous-Bécherel.

Un budget est voté chaque année et des réunions sont organisées au cours de l'année scolaire.

L'APE a pour vocation d'**améliorer le quotidien des élèves**. En fonction des souhaits émis par les écoles, elle finance une partie des frais liés aux **sorties scolaires**, à l'achat de **matériel** (jeux, vélos, livres, etc.) ou l'**aménagement** des écoles ...

Pour ce faire, nous organisons tout au long de l'année scolaire différentes manifestations afin de récolter des fonds, telles que :

- Une distribution de viennoiseries en novembre
- Un loto le 24 Janvier à Tinténiac animé par « JCO animation »
- Le lâcher de tmites le 1<sup>er</sup> mai à Cardroc
- La fête de fin d'année suivie d'un repas le 2 juillet à Cardroc.

Nous offrons également aux enfants le **Spectacle de Noël en décembre à Cardroc**, cette année sur le thème du conte, de la musique et des chants cefricains.

Cette année nous avons créé un **site internet** pour vous **informer** de nos activités, des manifestations à venir. Vous y trouverez également quelques suggestions pour les activités extrascolaires : « L'écho des parents ».

L'adresse du site :

<https://assoparentseleves.wordpress.com>

Si vous aussi vous êtes parents et que vous avez envie de donner des idées, un petit ou un grand coup de main, n'hésitez pas à nous **contacter sur le site web ou bien par e-mail** : [aperpibecherel@gmail.com](mailto:aperpibecherel@gmail.com)

Nous sommes en permanence à la recherche de bonnes volontés, même ponctuellement pour le bon déroulement de nos manifestations, alors **rejoignez-nous !**



## Le club Canin de Miniac

Cette association est créée en 1992 et dépend de la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique. A ce jour, elle compte 110 adhérents qui sont domiciliés dans un rayon de 30 kms autour de MINIAC. Le terrain d'entraînement est situé à la Ville es Mallard, en bordure de l'ancienne voie romaine.

Son but est de transmettre son savoir en ce concerne l'éducation canine et ceci dès les premiers mois du chiot. Le club est encadré par des moniteurs diplômés. Il est à noter que plusieurs moniteurs animent des séances d'éducation dans la ville de RENNES en partenariat avec la Société canine.

Pour pouvoir amener son chien à un concours, il faut 18 à 24 mois d'entraînement. A ce jour, le club est représenté dans toutes les régions Bretagne - Pays de la Loire - Basse Normandie par 17 équipages. Il n'est pas rare que des équipages sont sélectionnés pour la finale nationale. Pour arriver à de tels résultats, il faut un entraînement de qualité et la CNEA a désigné le club de MINIAC pour l'entraînement.

Le terrain du club de MINIAC est très agréable et bien entretenu par les adhérents bénévoles (tonte pelouse - taillage des haies - peinture - ramassage des déchets canins, etc...). Les bureaux sont des installations posées sur le sol. C'est dans ces lieux que se font l'accueil, les réunions et le stockage des agrées.

Tous les samedis, 50 personnes entraînent leurs compagnons à quatre pattes et le jour des concours, ils peuvent être 300.

Le club veut se projeter dans l'avenir en améliorant la qualité de l'accueil, le nombre d'adhérents et de futurs concours tel que le « canicross » et les randonnées.

Nous vous invitons à venir nous rendre visite le samedi après-midi et les jours de concours.



## Les classes 5

Comme pour les années passées, c'est avec beaucoup de difficultés que Madeleine MALLARD (pour le compte de son mari) et Philippe DELAHAYE ont organisé le repas annuel des classes 5. Cette journée, sous le soleil, a réuni des jeunes nés en 2015 et une personne née en 1925.

Par contre, la jeunesse de 20 ans n'était pas représentée.

Ces retrouvailles sont des moments très agréables et nos adolescents sont ébahis par le souvenir de nos anciens. Il ne faut pas oublier que pour « aller vers l'avenir », il faut regarder son passé.

En espérant que des bénévoles organiseront les classes 6.



## Les Jeunes Agriculteurs

Depuis le mois de septembre, les Jeunes Agriculteurs des cantons de Bécherel et de Tinténiac se réunissent à intervalles réguliers pour vous préparer l'une des plus grandes manifestations du département : la Fête de l'Agriculture. Celle-ci se déroulera du 19 au 21 août 2016 à Tinténiac.

Cette fête, qui voyage d'un bout à l'autre du département d'année en année, va poser ses valises, en 2016, à côté de chez vous!

4 dates clés sont d'ores et déjà à retenir :

- En amont de l'évènement, le vendredi 10 juin, une soirée débat sur la thématique du « Pourquoi Manger Français ? ».
- Une soirée comique le vendredi 19 août,
- Et tout un week-end d'animations, les 20 et 21 août, autour de la Finale Départementale de Labour. S'informer, se cultiver, échanger et se divertir : il y en aura pour tous les goûts. Des plus petits aux plus grands, des courses de tracteurs à pédales aux manches de Moiss-bat Show, des activités seront proposées pour toute la famille ! Des concerts nocturnes et de la restauration en continue seront également au programme. Autour de 25 000 visiteurs sont attendus à cette fête dont l'entrée est gratuite. La Fête de l'agriculture est une photo de la vie économique et culturelle du secteur où elle se trouve !

Les associations qui voudraient nous rejoindre, donner de leur temps ou des idées sont les bienvenues !

On compte sur vous pour venir faire la fête et tous les volontaires qui souhaiteraient nous donner un coup de main seront accueillis avec plaisir.

La fête de l'agriculture est l'occasion de faire reconnaître notre métier et le tissu rural dans lequel nous sommes tous des acteurs.

## ■ ■ ■ Divers

### Le plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

En 2009, la carte communale d'urbanisme ayant été refusée par le Préfet, la commune de MINIAC SOUS BECHEREL est régie par le Règlement National de l'Urbanisme (R.N.U.).

Faisant suite aux lois GRENELE - ALUR - NOTRe, etc... et la mise en place du SCOT, il est demandé aux collectivités d'établir un projet de territoire (PLUI) pour son développement harmonieux entre les communes.

En ce qui concerne la commune de MINIAC SOUS BECHEREL, ce plan est établi par une commission d'élus en collaboration avec le service de l'urbanisme de LA METROPOLE de RENNES et des habitants.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), approuvé le 29 mai 2015 fixe un nouveau cap pour les 76 communes du Pays de RENNES. La Métropole de Rennes et ses 43 communes s'inscrivent pleinement dans le projet proposé.

Le futur PLUI devra être compatible avec les objectifs du SCoT, à savoir :

- Affirmation d'une armature urbaine nécessaire pour optimiser les politiques publiques conduites par les EPCI ( habitat - déplacement, etc. ),
- Renforcement du volet commerce pour limiter les développements du commerce en périphérie.

En collaboration avec les référents élus communaux, nous devons tenir compte :

- des enjeux propres à la commune,
- des secteurs d'extension,
- de la mobilité/ liaison douce,
- de l'agriculture et espaces naturels,
- du développement économique,
- des relations avec les communes avoisinantes.

La mise en place du PLUI devra être terminée en 2019. Les habitants de la commune, à chaque étape décisive, seront associés aux décisions prises.

### ■ Le PTZ ( Prêt à taux Zéro ) :

Le prêt à taux zéro (PTZ) est un prêt complémentaire, sans intérêt et sans frais. Il est aidé par l'Etat. Il est accordé, sous certaines conditions, aux personnes qui souhaitent devenir propriétaires de leur résidence principale pour la première fois.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les conditions d'octroi de ce prêt sont plus avantageuses dans le neuf et aussi dans l'ancien.

Pour la construction, la commune de MINIAC SOUS BECHEREL est classée dans la zone C.

Le plafond de revenu (ressources annuelles) pour l'obtention d'un PTZ a été augmenté :

- Soit pour un célibataire à 22.000 euros,
- Soit pour un couple avec 2 enfants à 48.000 euros.

### Quotités :

La part du projet immobilier financé par le PTZ est portée à 200.000 euros et dans toutes les zones (A à C), la quotité du neuf est portée à 40%.

## Le Remboursement :

Les conditions de remboursement dépendent de la tranche dans laquelle se situe le bénéficiaire

## Le PTZ renforcé :

- Augmente les plafonds de ressources,
- Finance jusqu'à 40 % de l'achat du bien immobilier,
- Rallonge le différé de remboursement de 05 ans minimum, jusqu'à 15 ans,
- Permet la durée de prêt sur 20 ans minimum.

## Le PTZ dans l'ancien :

Pour en bénéficier, le montant des travaux doit être au moins égal à 25% du coût total de l'opération.

POUR EN SAVOIR PLUS :  
[www.territoires.gouv.fr/PTZ](http://www.territoires.gouv.fr/PTZ)

Ou

Agence Nationale pour l'information sur le logement (ANIL) au 08 20 16 75 00

## Six étudiants recensent le patrimoine bâti de Miniac

A Miniac-sous-Bécherel, des étudiants encadrés par la Région recensent les éléments bâtis du patrimoine local.

A partir de décembre 2015, dans le cadre d'un exercice d'étude encadré par le service de l'Inventaire du patrimoine de la Région, 6 étudiants du master « Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti » de Rennes2 débutent une enquête sur le patrimoine de la commune de Miniac-sous-Bécherel.

### ■ Recenser, étudier et faire connaître le patrimoine

Pendant plusieurs semaines, accompagnée de prises de vue, l'opération d'Inventaire du patrimoine vise à recenser les éléments bâtis - publics et privés - qui présentent un intérêt, en identifiant des édifices représentatifs de l'histoire et des pratiques architecturales du territoire. Certains d'entre eux feront l'objet d'études approfondies et pourront venir nourrir des approches thématiques.

Les opérations d'Inventaire du patrimoine conduites par la Région Bretagne se construisent avec le souci constant d'associer les acteurs locaux : habitants, associations, élus...

S'appuyant d'abord sur l'observation du terrain, le regard se nourrit des recherches effectuées localement ; les résultats de l'enquête viennent en retour alimenter la connaissance du territoire. L'inventaire ainsi mené se propose de mobiliser les habitants, de les sensibiliser à la valeur de leur patrimoine bâti et partager avec eux les découvertes réalisées ; il permet souvent de révéler des formes architecturales peu identifiées par ceux qui les pratiquent au quotidien. En mettant en lumière certaines méthodes anciennes de construction, il vise à la valorisation des savoir-faire traditionnels.

Cette enquête à Miniac-sous-Bécherel s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus large à l'échelle de Rennes Métropole.

**Chargée d'étude :** Stéphanie BARDEL

### Etudiants :

- Céline FOURE
- Emilie POULIQUEN
- Clément ROBERT
- Mathieu BODCHON
- Maïté EHLINGER
- Bérangère BREDOUX

**Réservez leur un bon accueil !**

